



## BULLETIN LAVAUX

### Sommaire

Rubrique toponymique .....	2
Le Carrousel du P'tit Jacques .....	4
Les chemins de fer du Jorat .....	6
Il y a ... ..	8
Comptes rendus des activités .....	9
À vos agendas! Revue historique vaudoise .....	10
Présentation AVL Bulletin d'adhésion .....	11
Communiqué de presse du 15 février 2010 .....	12

### Mot de la présidente

Chers membres,

Lors de notre assemblée générale 2009 à Forel/Lavaux, un membre a posé la question suivante :

«Dans les statuts, il est dit que l'AVL a principalement pour but de SAUVEGARDER et de faire connaître les richesses du passé de la région de Lavaux. Or, on doit malheureusement constater que malgré les lois et les règlements qui protègent Lavaux, le patrimoine dont nous avons hérité continue d'être grignoté. L'AVL ne devrait-elle pas jouer le rôle de gardien de ce patrimoine?»

Sensibilisé par ces propos pertinents, votre comité a tout récemment réagi au saccage d'un site entre Epesses et Riex en adressant à la presse un communiqué «Un morceau du patrimoine de Lavaux disparaît», que vous trouvez en dernière page de ce bulletin.

Le reflet donné dans la presse a suscité de nombreuses réactions et a montré l'intérêt que le public porte au caractère de notre région. Nous allons, comme annoncé, dresser un inventaire de ce qui est menacé, doit ou peut être encore sauvé. Nous comptons sur l'aide de chacun pour nous signaler les objets intéressants et typiques du patrimoine non seulement viticole mais aussi rural de Lavaux.

Heureuse du soutien que vous avez manifesté à cette cause, je reste à votre écoute et me réjouis de vous retrouver à l'assemblée générale le samedi 17 avril 2010 à Aran.

Sylvie Demaurex-Bovy





**Laiterie désaffectée de Fenil sur Corsier.**

## Rubrique toponymique

Cette rubrique est écrite par Madame Bernadette Gross, licenciée en lettres dont les recherches actuelles pour sa thèse de doctorat porte sur la toponymie viticole du Valais romand. Souvenez-vous, Madame Gross a conduit notre balade historico-toponymique dans la région de Forel et Puidoux en juin 2009.

Outre le fait qu'il est à l'origine du nom de notre association, le nom de **Lavaux** a reçu un nouveau coup de projecteur lors de la récente inscription de son territoire au patrimoine mondial de l'UNESCO: il mérite donc à double titre que l'on s'y arrête en premier lieu.

Comme le soulignait le regretté Sylvain Jarne dans le N°1 du Bulletin de l'AVL, la première mention connue de ce nom de lieu est à chercher dans une bulle papale de 1138 qui mentionne la *Vallis de Lustriac*, soit la «vallée de Lutry». Si jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle ce nom ne semble désigner que la paroisse de Villette, dès la conquête bernoise de 1536 on appelle «Lavaux» les quatre paroisses de Villette, Lutry, Saint-Saphorin et Corsier, vaste territoire bordant le lac de Lutry à Vevey, touchant le canton de Fribourg au nord-est, confinant à Belmont, Pully et Lausanne à l'ouest et s'étendant au nord jusqu'au Jorat.

Étymologiquement, le nom de Lavaux est composé du nom commun latin VALLIS «vallée» précédé de l'article féminin, soit littéralement «la val» (preuve que le mot val était féminin au Moyen Âge), le *-u* de «la vau» ne représentant que la vocalisation du *-l*. Mais à quelle vallée fait-on référence au juste ? En effet, en toponymie, nombreuses sont les vallées dont les caractéristiques géographiques sont souvent peu frappantes et qui ne portent pas de nom de rivière comme on s'y attendrait. C'est qu'il faut davantage voir dans ce mot vallée un sens administratif de circonscription remontant au Haut Moyen Âge. La vallée porte en fait le nom de la localité qui servait de chef-lieu, soit Lutry. D'autre part, la présence de l'article en toponymie atteste généralement d'un peuplement assez tardif (aux environs de l'an mil).

Pour débiter cette rubrique toponymique, voici quatre noms de lieux choisis au hasard d'un voyage à travers les quatre anciennes paroisses dont il était question ci-dessus:



**Chapelle de Pully, commune de Chardonne.**

**Fenil** (anc. Paroisse de Corsier):

Nom d'un hameau de Corsier et d'un pont qui enjambe la Veveyse en amont de l'autoroute, *Fenil* est un nom passablement répandu en toponymie, puisqu'il évoque le foin (latin FOENUM) et la grange qui le contient (par le suffixe *-ILE*). Les lieux-dits du type *Fenil*, *Fenalet*, *Fenièr*e, etc. et même la commune valaisanne de Finhaut proviennent tous de cette même origine basée sur le foin. Le lieu-dit *Féni* sur Puidoux est tout à fait semblable.

**Paully** (anc. Paroisse de Saint-Saphorin):

*Paully* est le nom d'une charmante petite chapelle sise en contrebas de la tour du Mont-Pèlerin ainsi que celui d'un hameau appartenant aux communes actuelles de Chardonne et de Puidoux. Il représente un nom de domaine rural d'origine gallo-romaine (FUNDUM) \*PAULIACUM, formé d'après le nom de son premier propriétaire, un nommé *Paulius* (du cognomen *Paulus* signifiant «petit») et suivi du suffixe d'appartenance -ACUM d'origine celtique. À quelques encablures de *Paully*, le nom d'une ville lui ressemble: celle de *Pully*, qui représente un autre avatar de la même origine, de même que, plus éloignées de nos régions mais viticoles comme cette dernière, *Pauillac* (Gironde) ou *Pouilly* (Côte-d'Or et Nièvre).

**Forel** (anc. Paroisse de Villette):

La forme primitive de ce nom de lieu est *Forest* et date de 1140 ; *Forel* n'apparaît que vers 1300. Ce nom signifie «forêt dont l'usage était réservé au seigneur» et provient du bas-latin FORESTIS, lui-même tiré soit du latin FORUM «cour juridique, tribunal», soit du latin FORIS «dehors». Le sens moderne «forêt» provient de la tournure SILVA FORESTIS qui désignait un «territoire dont le roi se réservait la jouissance, situé en dehors des juridictions communales». La finale -*el* indique seulement que cette dernière syllabe était ouverte, mais non qu'il s'agit du suffixe -ELLU.

**Le Martinet** (anc. Paroisse de Lutry):

Hameau de la commune de Savigny, le *Martinet* est un dérivé du nom *Martin*, lui-même issu du nom du dieu romain de la guerre, le dieu Mars. Les noms de lieux du type *Martinet* ou *Martenet* indiquent l'ancien emplacement d'une forge ou d'un atelier de cloutier, généralement installé sur un cours d'eau.

Bernadette Gross



**Eglise et administration communale de Forel.**



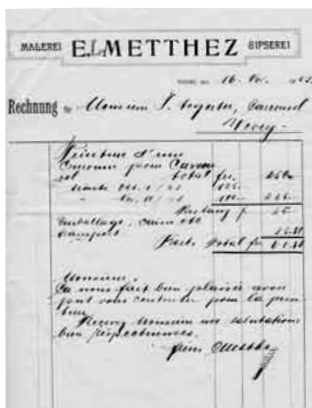
**Collège du Martinet, sur la commune de Savigny.**

# Le Carrousel du «P'tit Jacques»



Monsieur Jacques Aegerter, «le P'tit Jacques», a travaillé toute sa vie comme jardinier à Vevey, à Bümplitz... et finalement à l'Hôpital de Lavaux, où il avait gîte et couvert. On l'a toujours connu avec son petit carrousel de bois!

Lorsque le «P'tit Jacques» s'est installé à Cully, son carrousel était remis dans une magnifique et lourde roulotte en bois, stationnée à Berne. Il la faisait venir par train pour la Fête du 1<sup>er</sup> août et la Fête du Sauvetage à Cully, où il pouvait tout seul faire tourner ce manège. Un orgue de Barbarie à carton «zig-zag» créa l'ambiance musicale durant de nombreuses années. Il semble que c'est parce qu'il était à cours d'argent que le «P'tit Jacques» dut remplacer ce romantique instrument par un tourne-disques.



Il aimait faire tourner les enfants sur son carrousel, et ne supportait pas que la «viande soûle» des adultes monte sur son bien le plus précieux...

Le «P'tit Jacques» est mort en 1985, à l'âge de 92 ans. Ses héritiers décidèrent de vendre le carrousel à des antiquaires. C'est alors que MM. Jean-Luc Chappuis et Bruno Reali, trouvant que ce carrousel faisait partie du paysage de Lavaux, ameutèrent dans un enthousiasme communicatif des donateurs et gens de bonne conduite pour l'achat de ce bien. Ayant réussi à trouver les fonds nécessaires, ils proposèrent aux héritiers le rachat du carrousel et de ses accessoires pour la somme de 20'000 fr.

**Factures des années 30 concernant l'entretien du carrousel.**

Toutes ces personnes entreprenantes créèrent alors la Fondation du carrousel du «P'tit Jacques», qui vit le jour en mars 1986, et recrutèrent de nombreux bénévoles «éclairés».

Ces gens dévoués firent un nouveau plancher, réparèrent décors et rideaux, pour que ce carrousel soit conforme aux lois du moment. Le chapiteau était une véritable passoire...: les fourmis laborieuses approchèrent le Lion's Club de Lavaux qui leur offrit un nouveau chapiteau, ainsi que des bâches circulaires protégeant de haut en bas le pourtour du carrousel.

La lourde roulotte en bois (environ 5 tonnes) utilisée par le «P'tit Jacques» fut remplacée par une camionnette plus légère, aménagée pour que chaque animal, chaque pièce du puzzle y trouve sa place.

Un jour que le carrousel tournait, M. Chappuis fut abordé par des gens possédant un orgue de Barbarie, malheureusement trop puissant pour qu'ils puissent le garder dans leur villa... Ils lui proposèrent donc de le joindre au carrousel. Un prix fut convenu, l'affaire fut conclue. Et l'on acheta une remorque d'occasion pour y loger l'instrument.

Depuis, la remorque et son orgue ont été restaurés et embellis par



**Le carrousel du «P'tit Jacques».**

**Vous êtes les bienvenus à  
l'Association du Carrousel  
du «P'tit Jacques»:  
prenez contact avec  
Jean-Luc Chappuis au  
079 623 77 45 ou écrivez-lui,  
jlc@bluewin.ch**

des artisans de la région. C'est au tour, actuellement, des deux calèches et des animaux - des chevaux, un lama, deux cygnes, un poisson, un cerf, un faisan... - de retrouver une nouvelle jeunesse.

### **Qui était le «P'tit Jacques» ?**

Dans la *Chronique de Lavaux* du 5 août 1977, Madeleine Cachin raconte:

*«Monsieur Jacques passa son enfance à Vevey, apprit jardinier, et travailla pendant 29 ans chez un directeur de Nestlé au jardin de sa «Villa Chemenin». Il avait acheté pièce par pièce son petit carrousel, et il partait le dimanche en tournée avec un ami. Il y avait le temps des promotions, des abbayes, des kermesses. Ah! ces chevauchées en roulotte par monts et par vaux! Et la semaine, il était à nouveau à semer des petits pois dans le jardin du directeur. Au Nouvel-An sur la Grand-Place, le petit carrousel tournait, tournait. Et les petits enfants étaient là, qui regardaient, qui riaient... Des milliers de gosses qu'il a connus, qu'il a rendu heureux!»*

Le «P'tit Jacques» a répandu la joie autour de lui: joie des enfants émerveillés, assis fièrement sur les animaux du carrousel enchanté, et saluant leurs parents qui les contemplaient tout attendris en écoutant une valse ancienne, joyeusement diffusée par l'orgue de Barbarie.

Il n'y a rien de plus beau que les yeux d'un enfant, illuminés de bonheur... et les yeux de centaines d'enfants heureux d'être en carrousel! Ce fut la joie infinie du «P'tit Jacques».

C'est pour que cette joie-là se perpétue que les généreux membres de la Fondation du Carrousel du «P'tit Jacques» ont repris le flambeau. Jean-François Rouge.



**Le «P'tit Jacques».**



**Nouvelle automotrice et remorque moderne au Chalet-à-Gobet, 3 mars 1960.**



**Le tram arrive au terminus de Savigny en juin 1969.**

## Les TL rachetaient les chemins de fer du Jorat, il y a un siècle

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que naquit l'idée d'une liaison ferroviaire entre Moudon et Lausanne par le Jorat. Le 30 décembre 1897 se constituait dans le chef-lieu du canton le premier comité pour la construction d'un chemin de fer électrique à voie étroite. Le 22 décembre de la même année, les chambres fédérales accordaient une concession pour établir un chemin de fer routier de Lausanne à Moudon par le Chalet-à-Gobet et à Savigny.

La Société fut fondée, avec siège social à Mézières, le 22 avril 1899.

Les travaux commencèrent sur la ligne principale en été 1900 pour se terminer en novembre 1902. Parallèlement, on construisit un embranchement de Marin à Savigny. La ligne fut ouverte successivement de:

Lausanne – La Sallaz au Chalet-à-Gobet le 16 mai 1902 (5,645 km),  
Chalet-à-Gobet à Mézières le 1<sup>er</sup> janvier 1902 (7,977 km),  
Marin à Savigny le 1<sup>er</sup> octobre 1902 (5,040 km),  
Mézières à Moudon le 10 novembre 1902 (8,739 km).

Pour assurer la correspondance à La Sallaz, les Tramways Lausannois (TL) prolongèrent la ligne de l'Hôpital du Calvaire à La Sallaz (0,819 km). Les voyageurs étaient obligés d'y changer de voiture. Ce tronçon fut livré à l'exploitation le 16 mai 1902. Pour un «chemin de fer sur route», les lignes du Jorat étaient plutôt bien tracées. Seuls 3 kilomètres de voie étaient situés dans la chaussée. Partout ailleurs, la ligne était en accotement de route ou en plate-forme indépendante. La Compagnie connut dès l'origine bien des difficultés, car les résultats d'exploitation étaient insuffisants. Le transbordement de La Sallaz y était pour beaucoup. En 1904, la Compagnie des TL offrait à la Compagnie du Jorat d'exploiter pour une durée de vingt ans les lignes de Moudon et de Savigny pour 50'000 francs par an. La proposition, jugée intéressante, fut cependant rejetée.

En 1908, la situation financière étant devenue critique, les Chemins de fer du Jorat étudièrent une pénétration en ville de Lausanne pour améliorer leurs services. Une alternative se présentait: s'entendre avec les TL, pour que ceux-ci acheminent le matériel Jorat de La Sallaz au Tunnel ou construire une voie indépendante par la vallée du Flon. Cette dernière solution paraissait la meilleure. Un rapport d'expertise demandé à Monsieur Locher, ingénieur, concluait à la faisabilité du projet pour un coût estimé à 700'000 francs. Mais la Compagnie n'arriva pas à trouver les capitaux nécessaires au financement de ce projet.

En 1909, la Société Electrique de Montbovon, principal créancier de l'entreprise, proposa le rachat des créances de la Compagnie. La

fusion avec les TL parut alors la seule solution pour éviter la faillite. Les pourparlers eurent lieu sous les auspices de l'Etat. La fusion intervint donc en 1910.

Les TL s'engageaient, avec effet immédiat, à assurer le service des voyageurs et des marchandises par la ligne de l'Hôpital.

Ce n'est qu'au début des années 50 qu'on s'avisa de moderniser les lignes du Jorat. La Compagnie commanda et reçut des Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey 3 automotrices à bogies. Elles portaient respectivement les noms des rivières traversées par la ligne: la Broye, le Talent et la Louve. Elles offraient 34 places assises rembourrées et étaient dotées d'un fourgon servant également au service de la poste.

Sortant de cette cure de jouvence, les lignes du Jorat semblaient promises à une longue vie. Il n'en fut rien. A cette époque prévalait, hélas, l'idée qu'on pouvait desservir une région aussi efficacement avec des services routiers.

Le canton préconisa la solution routière, car on pensait ainsi faire des économies en utilisant la plate-forme ferroviaire pour élargir la route de Berne. On sait actuellement que ce ne fut pas le cas; seul le tronçon La Sallaz – Les Croisettes servit à l'élargissement de la route qui reçut partout ailleurs un tout nouveau tracé.

La décision fut prise rapidement. Le changement d'horaire de mai 1962 vit disparaître le tronçon Mézières – Moudon, ce qui supprimait, de facto, l'important trafic de marchandises entre ces deux localités. L'autobus prit la relève pour le transport des voyageurs. Le 4 mars 1963, le reste du réseau du Jorat avait vécu. Les bus remplacent depuis lors les tramways sur les lignes de Moudon et Savigny.

Les véhicules ferroviaires modernes ont trouvé preneur en Suisse alémanique où ils ont roulé longtemps et l'une des 3 automotrices revendues en Autriche y roule encore.

Jean-Louis Rochaix

**Cette rubrique est surtout la vôtre et nous comptons sur vos suggestions, vos souvenirs, afin d'alimenter ce désir impérieux de souvenance. Connaissez-vous des personnes à la mémoire riche? Parlez-nous en, prenez contact avec nous!**



**Automotrice des Chemins de fer du Jorat aux Croisettes, vers 1902.**



**Paul Chaudet, promu major  
durant la mobilisation.**

## Il y a 71 ans

Lettre que Paul Chaudet écrit à Félix Chappuis de Rivaz, peu de temps avant son décès.

En campagne, le 27 novembre 1939

Mon cher,

J'ai appris ces jours derniers que tu es toujours en traitement à l'hôpital. T'ayant vu aux vendanges, je pensais que tu étais quitte et déplore que ta maladie se prolonge autant. Il m'est extrêmement difficile d'obtenir un congé. J'espère néanmoins pouvoir passer te rendre visite au début de la semaine prochaine. Ce sera pour moi un très grand plaisir de te serrer la main et te dire de vive voix combien je te souhaite un prompt rétablissement.

Nous souhaitons vivement pour notre part une relâche dans cette mobilisation, qui se prolonge beaucoup. Le climat est assez rude au Jura, et nous nous en ressentons parfois assez fortement. La neige est repartie, mais je pense que ce ne sera pas pour longtemps.

Salue affectueusement ta famille. Bon courage pendant ces jours de maladie que j'espère aussi peu nombreux que possible. Encore tous mes vœux et bien amicalement à toi,

Ton dévoué

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Chaudet'. The signature is written in a cursive style and is underlined.

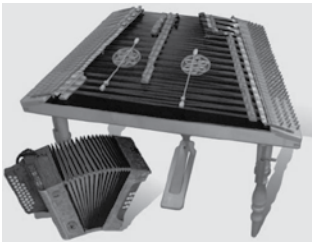
## Il y a 119 ans

Le 21 juillet 1891, Monsieur Henri Burdet, maître d'école à Lutry, organisait une course d'école dont voici le programme:

- 1<sup>er</sup> jour: 5 heures 6 du matin: départ de Lutry  
6 heures ½: arrivée à Aigle, départ pour le Sépey  
9 heures: arrivée au Sépey, halte  
1 heure: arrivée à l'Hôtel des Diablerets, halte  
3 heures: excursion à Creux-de-Champ
- 2<sup>e</sup> jour: 5 heures: départ de l'Hôtel  
8 heures: arrivée au Col-de-la-Croix, halte  
1 heure: arrivée à Villars, halte  
4 heures: départ pour Aigle  
8 heures 20: embarquement  
9 heures 49: arrivée à Lutry

Pour les parents, que nous invitons spécialement à accompagner la colonne, la finance est de 6 fr. 50. Ces prix comprennent: transport Lutry-Aigle et retour. Soupe au Sépey. Souper, coucher et déjeuner à l'Hôtel des Diablerets. Soupe à Villars. Les élèves n'emportent ni vin, ni liqueurs. Il est recommandé de porter des bas ou des chaussettes de laine douce, légèrement savonnés ou suifés à l'intérieur. Souliers moyennement ferrés à lacets et non à élastiques, déjà faits au pied, à semelles fortes et à talons bas et larges. Une inspection de la chaussure des élèves aura lieu avant la course... Henri Burdet





**Hackbrett et accordéon de l'ensemble Filigrane.**

**Tout sur leur programme:  
[www.tympanon.ch](http://www.tympanon.ch)**

## Comptes rendus des activités

### **Concert donné par l'ensemble Filigrane Dimanche 15 novembre 2009, à l'église de Chexbres**

L'ensemble Filigrane nous a surpris et enchantés par la nouveauté de son approche musicale.

Voici ce que les musiciens disent de leur recherche:

«En orfèvrerie, le filigrane se fait avec un fil de métal précieux étiré et entrelacé...

«Pour l'ensemble Filigrane, créé en 2008, ce fil est la musique traditionnelle, d'abord de Suisse romande, puis d'Europe et du monde. En Suisse romande, il existe des petits bijoux musicaux, qui dorment souvent depuis des années – voire des siècles – dans des archives, cahiers manuscrits, et qui attendent d'être «réveillés».

«Le répertoire de Filigrane est fait de ce «réveil», ainsi que de compositions originales inspirées par les musiques traditionnelles. Les arrangements de Filigrane sont le fruit des expériences musicales de chacun des quatre musiciens : ethno, jazz, classique, improvisation... pour donner à entendre une musique résolument d'aujourd'hui, tout en maintenant ses racines dans les traditions populaires.»

### **Visite du Château de Vevey Jeudi 28 janvier 2010**



**Château de Vevey, abritant le musée de la Confrérie des Vignerons et le Musée historique de Vevey.**

Les membres de l'Association du Vieux Lavaux étaient invités à visiter le Château de Vevey, avec Sabine Carruzzo, historienne, secrétaire, et François Margot, président de l'Association du Musée de la Confrérie des Vignerons, ainsi qu'avec Françoise Lambert, conservatrice du Musée historique de Vevey.

Edifiée au XVI<sup>e</sup> siècle, la Belle-Maison a un toit typique de l'architecture bernoise. Les baillis bernois du Pays de Vaud vont y résider en la désignant comme «Château». Après la Révolution vaudoise de 1798, le Canton de Vaud vend le bâtiment; il devient hôtel-pension de 1855 à 1945, date à laquelle il échappe à la démolition pour accueillir la Confrérie des Vignerons et le Musée du Vieux-Vevey.

La Confrérie des Vignerons organise les Fêtes des vigneron de Vevey dont chaque représentation compte jusqu'à 16'000 spectateurs. Le bénéfice de l'avant-dernière fête lui permet d'acheter le Château, en 1986.

Dans la collection d'affiches anciennes de Vevey, l'hôtel-pension du Château est vanté par une chatoyante affiche, chromolithographie de Säuberlin & Pfeiffer à Vevey; le peintre genevois François Gos (FG) y met en scène le Château dont le toit rouge se détache nettement à gauche d'arbres imposants d'un vert profond, alors qu'en haut et à droite le ciel et le lac sont en jaune, au fond les Dents-du-Midi en bleu: des choix de couleurs, audacieux en 1905!

JGL



Grottes du Pendens.

## A VOS AGENDAS!

Samedi 17 avril 2010, 15h à la salle des Mariadoules, Aran.

### Assemblée générale de l'AVL

Prix du Vieux Lavaux décerné au GANAL (Groupe des amoureux de la nature de Lavaux) pour son travail d'étude et de protection des oiseaux à Lavaux.

Jeudi 20 mai 2010, 20h à la salle des sociétés de Grandvaux.

**Conférence «Préhistoire et Antiquité de Lavaux»** par Monsieur Gilbert Kaenel, directeur du Musée d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

Suivi d'une verrée.

Samedi 19 juin 2010, 14h30.

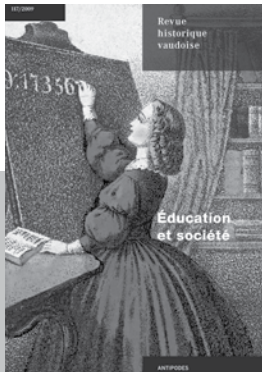
**Visite des Grottes du Pendens** au sud de Mézières / VD (anciennes carrières d'extraction de molasse) sous la conduite experte de Messieurs Pierre et Daniel Lachat, tailleurs de pierres et de Monsieur Claude Felix, géologue.

Des «quatre heures» bien de chez nous seront servis, non loin de là, à la Ferme de Troncs, par l'Association «Jorat souviens-toi».

Samedi 28 août 2010

### Course annuelle

But à déterminer.



Dans cette édition 2009, la **Revue historique vaudoise** consacre son dossier thématique à l'éducation et à la société. Le point de départ en est un double constat, à savoir la richesse des expériences éducatives menées dans le canton de Vaud du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle et l'actualité des réformes des systèmes scolaires et de leurs débats publics.

Historiens, sociologues et historiens de l'éducation livrent les résultats de recherches menées ou en cours dans les hautes écoles vaudoises et au sein de l'Université de Lausanne. Ce sont autant d'informations, d'éclairages et de pistes de réflexions sur les relations et les tensions entre «Education – Société», dans un territoire vaudois inscrit dans la longue durée, qui sont proposés aux lecteurs.

Au moyen d'études de cas ou sous la forme d'essais, sont mis en évidence la pluralité des instances éducatives privées ou publiques, de leurs rôles et missions. D'autres encore attirent l'attention sur la

spécificité de genres, l'importance des médias et des nouvelles technologies pour la diffusion de modèles pédagogiques ou l'acquisition des connaissances, les enjeux économiques et médicaux des systèmes de formation et, enfin, sur la place de l'histoire contemporaine et son enseignement de nos jours.

**A découvrir: «La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du Haut Giffre au tournant du XV<sup>e</sup> siècle», texte de Jean-Pierre Bastian.**

Pour commander: 021 647 12 05

## Association du Vieux Lavaux - AVL

L'AVL a pour but de sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux  
L'AVL s'efforce de :

- protéger les vestiges du passé de Lavaux
- appuyer la sauvegarde du site de Lavaux et de la qualité de vie de ses habitants
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

L'AVL propose des :

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

L'AVL collectionne des vues anciennes et contemporaines de Lavaux :

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

l'AVL conserve des étiquettes de vin anciennes et contemporaines du vignoble de Lavaux

### SVP

Merci de communiquer vos éventuels changements d'adresse.

## IMPRESSUM

### Rédaction et mise en page

Danielle Rusterholz  
Quai Perdonnet 14  
1800 Vevey  
021 922 15 69  
boisdorme@bluewin.ch

### Prochaine parution

Automne 2010

### Maquette

Raoul Delafontaine  
Rue de l'Union 15  
1800 Vevey  
021 922 06 10

### Impression

Dactyle Service  
Rue du Simplon 30  
1800 Vevey  
021 922 62 52

### Tirage

500 exemplaires



## Bulletin d'adhésion à l'Association du Vieux Lavaux

prénom .....

nom .....

rue .....

no postal ..... localité .....

téléphone .....

courriel .....

date ..... signature .....

cotisation annuelle: membre individuel Fr. 30.- couple Fr. 50.- société Fr. 70.- commune Fr. 150.-

**Association du Vieux Lavaux • case postale 1 • 1071 Chexbres CCP 10-1842-0**

COMMUNIQUÉ PARU DANS LA  
PRESSE DU 15 FÉVRIER 2010

## **UN MORCEAU DU PATRI- MOINE DE LAVAUX DISPA- RAÎT**

En plein cœur de Lavaux, entre  
Epesses et Riex, une pelleteuse  
avance et détruit un des der-  
niers sentiers typiques en dalles  
de molasse qui serpente dans  
les vignes.

Allez voir, il est peut-être encore  
temps: c'est le sentier des Blo-  
naisses que l'on peut atteindre  
par la ruelle Borgne au Crêt-  
Dessous à Epesses. À sa place,  
imaginez une route de près de

4 m de large sans compter les  
accotements. La chaussée,  
malgré le rond-point prévu pour  
rebrousser chemin, bifurquera  
pour monter tout droit à travers  
les vignes et rejoindre la route  
de Plan Perey. Le piquetage  
laisse deviner la grosse balafre  
que cette bretelle inutile fera  
dans le paysage.

Vite, prenez des photos pour  
montrer aux générations futures  
à quoi ressemblait Lavaux au  
temps où il n'était pas encore  
«protégé»!

Malgré l'art. 52a de la Constitu-  
tion du Canton de Vaud, la loi  
sur le plan de protection de

Lavaux (LLavaux) et l'inscrip-  
tion au Patrimoine mondial de  
l'UNESCO, des éléments es-  
sentiels et caractéristiques du  
paysage de Lavaux continuent  
de disparaître!

Il faut empêcher que ce genre de  
destruction et d'atteinte au pa-  
trimoine ne se poursuive. L'As-  
sociation du Vieux Lavaux (AVL)  
sollicite l'appui de celles et ceux  
qui veulent agir pour sauver ce  
qui peut encore l'être.

Sylvie Demaurex-Bovy



Affranchir s.v.p.

**Association du Vieux Lavaux**  
**case postale 1**  
**1071 Chexbres**